

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Fête du Parc à Lumbres le dimanche 12 septembre 2010, de 10h à 19h,  
manifestation gratuite et ouverte à tous.**

**Un rendez-vous festif et familial à ne pas manquer**

**C'est à une fête conviviale que vous convient le syndicat mixte du Parc et ses partenaires le dimanche 12 septembre 2010, de la place au marais de Lumbres. Alliant tradition et innovation, information et convivialité, la Fête du Parc mettra en valeur le patrimoine de la région, sous toutes ses facettes.**

**Une journée festive et conviviale-** La Fête du Parc est un moment festif et familial. Cette année, la commune de Lumbres est mise à l'honneur. Cent vingt exposants, répartis au sein des villages thématiques de la Fête proposeront aux visiteurs de nombreuses animations et conseils concernant la nature et les jardins, les patrimoines d'hier et l'éco-construction, les loisirs au naturel... Et entre théâtre de rue, saynètes et conférences sur le développement durable animées par le Conseil Régional, théâtre patoisant, concerts organisés par le Département du Pas-de-Calais et déambulations de personnages fantasmagoriques, il y en aura pour tous les goûts !

**Une fête du terroir-** Rendez-vous au village agricole pour assister à la préparation des chevaux boulonnais (tressage de queues...), pour admirer la maniabilité des attelages de chevaux boulonnais, le savoir-faire des chiens de berger, comparer les races locales... Au cours de la journée, présentations d'animaux locaux, tonte de moutons et démonstrations de chevaux boulonnais. Et n'oublions pas le fameux marché des artisans et producteurs de terroir qui vous feront découvrir et déguster de nombreux produits locaux. N'oubliez pas votre cabas !

**Un véritable éco-événement-** Nous sommes tous invités à faire de cette fête un véritable éco-événement. Le syndicat mixte du Parc s'engage dans une démarche de compensation carbone des déplacements de son équipe pour l'organisation de l'événement. Les exposants présents auront tous ratifié une charte les incitant à adopter un comportement éco-citoyen. Quant aux visiteurs, ils sont invités à laisser la voiture au garage pour se rendre à la Fête du Parc : habitants de Saint-Omer et alentours, rendez-vous en gare d'Arques pour prendre le petit train touristique de la vallée de l'Aa (2€ A/R pour un adulte), une fois arrivés en gare de Lumbres, des navettes hippomobiles (gratuites) vous déposeront sur le site de la Fête. Cyclistes, un parking à vélos est mis à votre disposition dans le centre-ville de Lumbres. Marcheurs, l'association des Randonnées en Hauts Pays vous donne rendez-vous à Wavrans-sur-l'Aa et Esquerdes pour une balade jusqu'au lieu de la Fête. Automobilistes, privilégiez le covoiturage en emmenant vos familles, voisins et amis ! Vous pouvez vous organiser depuis le site [www.parc-opale.fr](http://www.parc-opale.fr), rubrique covoiturage. Un parking sera mis en place au lieu-dit Liauwette et des navettes bus gratuites sont prévues depuis le parking Leclerc de Lumbres dont deux adaptées aux personnes à mobilité réduite. Une joëlette est mise gratuitement à disposition des personnes handicapées qui le souhaitent. Nous vous attendons nombreux !

**Contact et renseignements :** [info@parc-opale.fr](mailto:info@parc-opale.fr), 03 21 87 90 90 ou sur [www.parc-opale.fr](http://www.parc-opale.fr)

*Evènement organisé par le syndicat mixte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, en partenariat avec la commune de Lumbres, le Conseil Régional Nord – Pas-de-Calais, le Département du Pas-de-Calais et la Communauté de communes du Pays de Lumbres.*

**Contacts presse :**

Willy Flour, [wflour@parc-opale.fr](mailto:wflour@parc-opale.fr), 03 21 87 86 26

Stéphanie Le Niniven, [sleniniven@parc-opale.fr](mailto:sleniniven@parc-opale.fr), 03 21 87 84 63